

FEDERATION INTERNATIONALE DE L' AUTOMOBILE

BULLETIN SPORTIF

.....

N° 91 - Mars 1975

S O M M A I R E

	<u>Pages</u>
Règlement pour les Slaloms	1 à 4
Annuaire du Sport Automobile 1975	4
Résultats définitifs du Championnat du Monde des Rallyes pour Marques 1974	9
Liste Additionnelle d'Homologations 1975/3	10
Calendrier International du Karting 1975 - Circulaire N° 2 {	feuille verte
Calendrier Sportif International 1975 - Circulaire N° 4 {	feuille rose

°
° °

FEDERATION INTERNATIONALE DE L' AUTOMOBILE

MOTOR SPORT BULLETIN

.....

N° 91 - March 1975

C O N T E N T S

Pages

Regulations for Slaloms	5 to 8
1975 Year Book of Automobile Sport	8
Final Results of the 1974 World Rally Championship for Makes	9
Additional Recognitions List 1975/3	10
International Karting Calendar 1975 - Circular N° 2	{ green sheet
International Sporting Calendar 1975 - Circular N° 4	{ pink sheet

°
° °

REGLEMENT POUR LES SLALOMS

VALABLE à PARTIR du 1er JANVIER 1976

1 - DEFINITIONS

Un slalom est une épreuve de vitesse se déroulant sur un revêtement dur, comportant des changements de direction freinant la vitesse par des obstacles artificiels.

- Termes utilisés -

BORNE : cône ou pylone en matière flexible, caoutchouc de préférence, haut d'au moins 45 cm. Ceux qui doivent être placés toujours à gauche de la voiture seront de couleur verte, ou verte et blanche, et ceux qui doivent toujours être à droite seront de couleur rouge, orange ou jaune. L'emplacement doit être marqué sur le sol à l'aide de peinture et doit encercler parfaitement la base de la borne.

PORTE : sera délimitée par deux piquets, hauts de 1m50, en bois ou en plastique insérés dans des sabots de bois ou de plastique. La distance entre les deux piquets ne doit être ni inférieure à 3 m ni supérieure à 4 m. Cependant toutes les portes utilisées pour une même épreuve doivent avoir la même largeur. Le code de couleur et la méthode de détermination de leur emplacement doivent être les mêmes que pour les bornes.

2 - ORGANISATION

2.1. Prescriptions Générales

- a) Chaque pilote ne conduira qu'une voiture et chaque voiture ne sera conduite que par un seul pilote et dans une seule division, d'un même meeting. Seul le pilote sera à bord de la voiture pour la reconnaissance du parcours ainsi que pour la compétition.
- b) Le chronométrage sera assuré au 1/10 de seconde minimum, effectué selon une méthode approuvée par l'ASN concernée.
- c) Il y aura un départ arrêté, le moteur en marche. Il n'y aura jamais plus de deux voitures à la fois sur le parcours, et les voitures prendront le départ à au moins 30 secondes d'intervalles les unes des autres. L'ordre de départ sera établi par l'organisateur selon un procédé qu'il a choisi mais sera sujet à l'approbation de l'ASN. Il n'y aura pas de nouveaux départs.
- d) On pourrait admettre un parcours d'essais au choix de l'organisateur, mais, en tous cas, on doit donner aux pilotes l'occasion de reconnaître le parcours à pied ou dans leurs voitures en groupe derrière un guide. Un plan de parcours doit être inclus dans le règlement supplémentaire.

.../...

- e) La signalisation par drapeaux doit être conforme aux prescriptions de l'Annexe H du Code Sportif International, dans la mesure où celles-ci sont applicables.

2.2 Classement et Pénalités

- Les épreuves de slalom se déroulent en deux manches d'au moins 1 000 m chacune. Le meilleur temps de chaque pilote sera retenu pour le classement général. En cas d'ex aequo, les temps de l'autre manche seront pris en considération. Si l'ex aequo persiste, les pénalités infligées seront prises en considération et s'il n'y a toujours pas de différence, le classement comportera l'ex aequo.
- Des juges de faits seront désignés pour juger les faux départs et les pénalités comme suit :
 - a) pour un faux départ : le temps réalisé dans la manche ne sera pas enregistré, par conséquent le pilote ne sera pas exclu et pourra participer à l'autre manche.
 - b) pour avoir déplacé une borne de parcours ou de porte : 10 sec.
 - c) pour l'omission d'une porte ou autre erreur de parcours : 20 secondes par faute ; pour plus de 2 fautes : exclusion.
 - d) pour avoir reçu de l'aide extérieure durant le parcours : exclusion.

3 - PARCOURS

3.1 Caractéristiques

Le parcours doit être relativement plat, sans pentes ni changements appréciables de profil.

- Longueur : le minimum d'espace dans lequel on pourra établir un parcours est de 600 m ; dans cet espace on devra bâtir un parcours d'une longueur de 1 000 m minimum et 3 000 m max.
- Largeur : minimum 6 m.
- Surface : un revêtement dur et stabilisé (goudron, béton, asphalte, etc...).
- Arrivée : elle doit être située au moins à 15 m après le dernier changement de direction.

Il doit exister, après l'arrivée, une ligne droite de décélération d'au moins deux fois la longueur entre le dernier changement de direction et la ligne d'arrivée, ayant le même revêtement que la piste.

- Lignes droites : aucune ligne droite n'excédera 300 m.

.../...

3.2 Construction

Le parcours devrait comprendre les caractéristiques suivantes qui seront réalisées à l'aide des bornes et des portes comme définies à l'Article 1 :

- a) Bornes simples délimitant le parcours.
- b) Série de bornes simples en ligne séparées par un intervalle de 6 m minimum, 25 m maximum, que les voitures devront dépasser à droite et à gauche alternativement.
- c) Portes
- d) Série de portes, décalées les unes par rapport aux autres, séparées par un intervalle de 6 m minimum et 25 m maximum.
- e) Couloirs, d'une largeur de 3 m mini. et de 4 m maximum, réalisés à l'aide de 2 lignes de bornes parallèles, les bornes étant placées à un mètre d'intervalle, et toujours en ligne droite.

Le nombre de portes ou de bornes en série de 3 se situera entre 20 et 35 pour 1 000 m de parcours.

Sauf pour le franchissement des portes, les changements de direction de plus de 45° sont à éviter à moins qu'ils ne soient rendus absolument nécessaires à cause des limites de l'espace disponible. Le marquage supplémentaire du parcours ne doit être fait qu'au moyen de cônes en plastique ou en caoutchouc, d'une couleur et/ou d'une taille différentes aux autres bornes de pénalités.

3.3 Equipement de Secours

Il doit satisfaire au chapitre 5 des "Critères de Sécurité pour les parcours automobiles" de la C.S.I.

3.4 Mesures de sécurité relatives aux spectateurs

Les spectateurs doivent être contenus dans une enceinte bien définie à au moins 3 m derrière une barrière capable d'arrêter une voiture quittant la piste, et à au moins 20 m du bord de la piste. Ils pourront être admis plus près de la piste à condition que celle-ci satisfasse aux normes spécifiées dans les "Critères de Sécurité pour les parcours automobiles", chapitre 3.

3.5. Approbation

Tout parcours doit avoir été inspecté et approuvé par l'ASN responsable.

4 - VOITURES ADMISES (se référer à l'Ann. J 1976, Bulletin N° 88)

Seront admises à participer aux épreuves de slaloms internationaux les voitures des Groupes 1 à 9 comme spécifié à l'Annexe J du Code

Sportif international. Les organisateurs devront prévoir différents classements par classe. En plus des spécifications de l'Annexe J, les points suivants doivent être observés :

- a) Le carburateur ou le système d'injection du moteur doit être pourvu d'un système qui, en cas de rupture ou de déconnection des tringles d'accélérateur, coupera automatiquement l'accélération du moteur et le ramènera au ralenti.
- b) Les enjoliveurs de roues doivent être enlevés.

5 - SECURITE DES PILOTES

Tout pilote devra :

- a) Porter un casque agréé par son ASN,
- b) Porter une combinaison ignifugée bien serrée aux poignets et aux chevilles,
- c) Porter des gants et des chaussures ignifugés ou en cuir, sans perforation,
- d) Porter une visière ou des lunettes s'il y a une ouverture dans le pare-brise,
- e) Etre solidement maintenu sur le siège par le harnais de sécurité,
- f) Garder sa vitre latérale fermée,
- g) Etre détenteur d'un certificat médical en règle délivré depuis moins d'un an, à moins que sa licence de pilote n'en comporte un automatiquement.

°
° °

ANNUAIRE DU SPORT AUTOMOBILE 1975

L'Annuaire du Sport Automobile 1975 est disponible au Secrétariat de la C.S.I. ou au Secrétariat des différentes Autorités Sportives Nationales

au prix de FF. 48,00

Il contient cette année les différentes Annexes B, D, G, H, I et J du Code Sportif International, la Liste des Voitures Homologuées, les Règlements des Championnats, la Liste des Circuits Internationaux Homologués, et le Calendrier International.

°
° °

.../...

REGULATIONS FOR SLALOMS

VALID as from 1st JANUARY 1976

1.- DEFINITIONS

A slalom is a speed event taking place on a hard surface with changes of direction effected by artificial obstacles, decreasing speed.

- TERMS USED :

MARKER : A cone or pylon in flexible material preferably rubber, at least 45 cm high. Those which are to be kept on the left hand side of the car must be coloured green, or green and white, those which must be kept on the right hand side must be red, orange or yellow. The position must be marked on the ground by paint, surrounding exactly the base.

GATE : To be marked by two posts, 1.50 m high, on plastic or wooden stands. The distance between the posts must be minimum 3 m, maximum 4 m. The same colour code and marking of position applies as for other markers. All gates used in a same event must have the same width.

2.- ORGANIZATION

2.1. General Prescriptions

- a) Each driver will only participate in one car at a meeting. Each car will only be driven by one driver and in one division. Only the driver will be aboard during both reconnaissance and competition.
- b) Timing will be done to within at least 1/10 second, using a method approved by the ASN concerned.
- c) Starts will be standing with the engine running. There will never be more than two cars on the course at a time and cars will be started at never less than 30 second intervals. The starting order will be decided by the organizer, by any means he may choose, subject to the approval of his ASN. No re-runs will be allowed.
- d) There may be one practice run permitted, at the discretion of the organizer, but drivers must in any case be given the opportunity to reconnoitre the course on foot, or in their cars in groups behind a guide. A plan of the course must be included in the supplementary regulations.
- e) Flag signalling must be in conformity with the International Sporting Code, Appendix H, as far as this is applicable.

.../...

2.2. Classification and Penalties

Slalom events are run in two heats, each having a length of at least 1 000 m. For the final classification only the best time of each driver will be taken into consideration. In the case of a tie, the times for the other heat will be taken into consideration. In case of a further tie, penalties incurred will be taken into consideration, and if the tie persists, the verdict will be ex aequo.

Judges of facts will be appointed to adjudge false starts and penalties as follows :

- a) False start : the driver's time for the heat will not be recorded : consequently he will not be excluded and may participate in the other heat.
- b) Moving a course or gate marker : 10 seconds.
- c) Missing a gate or other error in the course : 20 secs per fault ; exclusion for more than 2 faults.
- d) Having outside help during a run : exclusion.

3.- COURSES

3.1. Characteristics

The course must be generally level with no appreciable gradients or changes in camber.

- Length : the minimum space in which a course may be laid out will be 600m. Within this space a course must be established having a length of minimum 1 000 m, maximum 3 000 m.
- Width : minimum 6 m.
- Surface : a hard, sealed surface (tarmac, concrete, asphalt, etc.), free of loose matter.
- Finish : must be at least 15 m after the last direction change. There must be a straight deceleration lane after the finish, of at least twice the distance between the last direction change and the finishing line and having the same surface as the course.
- Straight : no straight will exceed 300 m.

3.2. Layout

The course should include the following features, constructed with markers and gates as described in Art. 1 :

- a) Single markers delimiting the course.

.../...

- b) Sequence of single markers in a line, spaced at minimum 6 m, maximum 25 m intervals, to be passed on alternate sides.
- c) Gates
- d) Sequence of gates, in a staggered pattern, spaced at minimum 6 m, maximum 25 m intervals.
- e) Lanes, minimum 3 m, maximum 4 m wide, made with 2 parallel lines of markers spaced at 1 m intervals, always in a straight line.

The number of gates, or markers in sequences of 3 will be between 20-35 per 1 000 m.

Except for the negotiation of gates, turns involving a change in direction of more than 45° should only be included where made absolutely necessary by limitations of space. Supplementary marking of the course must only be made with plastic or rubber marker cones, of a different colour and/or size to the penalty markers.

3.3. Emergency Equipment

It must meet the standards specified by the CSI, in Chapter 5 of the "Safety Criteria for Motor Racing Courses".

3.4. Safety Measures for Spectators

Spectators must be contained in a properly defined enclosure at least 3 m behind a barrier capable of stopping a car leaving the course, and at least 20 m from the edge of the course. They may be permitted nearer to the course should this meet the Safety requirements specified in the "Safety Criteria for Motor Racing Courses", Chapter 3.

3.5. Approval

Courses must have been inspected and approved by the A.S.N. responsible.

4.- ELIGIBLE CARS (refer to Appendix J 1976, Bulletin N° 88)

Will be eligible to compete in international slaloms : cars of Groups 1 to 9 as specified in Appendix "J" to the International Sporting Code. Organizers of events must provide for various classifications by class. In addition to the specifications of Appendix "J" the following are to be observed :

- a) The carburettor, or injection system, must be provided with a dispositive which, should the accelerator linkage be broken or disconnected, will automatically cut the throttle, bringing the motor down to tick-over.
- b) Wheel trims, where fitted, must be removed.

.../...

5.- DRIVER SAFETY

Each driver shall :

- a) Wear a crash helmet approved by his A.S.N.;
- b) Wear a flame resistant overall with tight fittings around the ankles and wrists;
- c) Wear leather or flame resistant gloves and shoes, without holes;
- d) Wear a visor or goggles if there is an opening in the windscreen;
- e) Be properly restrained in his seat by the safety harness;
- f) Keep the side window on his side closed, if in a closed car;
- g) Have a valid medical certificate not older than one year or be from a country in which a driver's licence automatically covers a medical certificate.

°
° °

1975 YEAR BOOK OF AUTOMOBILE SPORT

The 1975 Year Book of Automobile Sport is available at the C.S.I. Secretariat, or at the Secretariat of the various National Sporting Authorities

at the price of FF 48 each copy

This year, the Year Book of Automobile Sport includes Appendices B, D, G, H, I and J of the International Sporting Code, the List of Recognized Cars, all Championship Regulations, the List of Recognized International Race Courses and the International Sporting Calendar.

°
° °

VOITURES DE PRODUCTION HOMOLOGUEES

.....

LISTE ADDITIONNELLE D'HOMOLOGATIONS

ADDITIONAL RECOGNITIONS LIST 1975/3

VALIDABLES à PARTIR du : 1/3/75
VALID as from

NOUVELLE EXTENSION D'HOMOLOGATION

NEW RECOGNITION EXTENSION

(NL) PAYS-BAS

DAF 5580 Marathon 1300 7/7V - Extensions d'ailes
(Gr. 2 seulement)

°
° °

FEDERATION INTERNATIONALE DE L' AUTOMOBILE

CALENDRIER INTERNATIONAL DU KARTING 1975

CIRCULAIRE N° 2

Date	Pays	Classe	Epreuve	Observations
MARS				
23	F	A	Challenge J.C. Alazard - Thiverval	Org.: ASK Champ de Mars. Mr. Roy, 57 rue du Progrès. 92700 Bois Colombes.
31	F	A	Challenge Kurek	ASK Mulhouse. Mr. Rapp. Résidence Plein Air, Cl. Rue de Battenheim. 68110 Illzach.
MAI				
11	F	A	Coupe Amicale Internationale	ASK Peugeot/Mulhouse. Mr. Coudray. BP 403. 68052 Mulhouse Cédex.
25	F	A	Coupe des Villes d'Europe	S.K. ASA Samourai Team. 54 Route de Mittelhausbergen. 67200 Strasbourg 3.
JUIN				
1	F	A	France-Suisse (Blois)	ASK Blésois. Mr. Leroi. 38 Av. de Verdun 41000 Blois.
1	F	A	Rencontre de l'Amitié	EKC. Haguenau. Mr. Lauer. 10 rue Jérôme Guebwiller. 67500 Haguenau.
15	F	A	Grand Prix des Commerçants	ASK Wittenheim. Mr. René Close. 116 rue du Dr. Schweitzer. 68270 Wittenheim.
22	DK	A	Skrydstrup	Vojens Karting Club. Mr. Erik Pinholt. Hovedgaden 40. Hellevad. 6230 Rode Kro.
JUIL.				
14	F	A	24 Heures de Mulhouse	ASK Peugeot. ASK Mulhouse.

.../...

Date	Pays	Classe	Epreuve	Observations
JUIL. 20	H	A-C	Dunaujvaros	Magyar Autoklub. Budapest II. Romer Floris u. 4/a. télex 224 218.
24	F	A	Rencontre des Frontaliers	ASK Haguenau
SEPT. 7	F	A	Course Amicale Internationale	ASK Biesheim. Mr. Tessonnier. 4 rue Foch 68600 Neuf Brisach.
14	F	A	Course Amicale Internationale	" "
28	F	A	6 Heures Internationales	ASK Peugeot / ASK Mulhouse
OCT. 13	F	A	2è Grand Prix de Strasbourg	ASK Samouraï Team.

FEDERATION INTERNATIONALE DE L ' AUTOMOBILE

CALENDRIER SPORTIF INTERNATIONAL 1975

CIRCULAIRE N° 4

CATEGORIES	{	I+	Epreuves Internationales Libres / Full International Events					
		I	Epreuves Internationales / International Events					
Formule 1		F1	Grand Tourisme Spécial	GT4	Formule Indy	F/INDY	Formules A-B-C	F/A-F/B-F/C
Formule 2		F2	Sport	SP5	Formule Libre ..	F/L	Formules 5000	F/5000
Formule 3		F3	Course bi-place	2S7	Formule Renault	F/R	Stock-Cars	T/SC
Tourisme		T1	Formule V	F/V	Tourisme Sudam ..	T/S	Dragsters	DRG
Tourisme Spécial		T2	Formule Super V	F/SV	Formule Sudam ..	F/S		
Grand Tourisme .		GT3	Formule Ford	F/F	Formule Tasman ..	F/T		

EPREUVES DE VITESSE SUR CIRCUIT

<u>Date</u>	<u>Cat.</u>	<u>Pays</u>	<u>Nom de l'Epreuve</u>	<u>Observations</u>
19/20 Avril	I	CH	Dijon (F/V)	Nelle inscr. Org. : S.A.R. Hofjuengerstr. 24 CH-9630 Wattwil.
7/8 Juin	I+	B	Coupes Bénélux-Nivelles (Championnat d'Europe pr Voitures de Tourisme et de Grand Tourisme)	Annulées / Cancelled

COURSES DE COTES - AUTOCROSS - RALLYCROSS - SLALOMS AND DRAGSTERS

22/23 Mars	F		Course de côte Saint Ignace	Nelle date : 15/16 MARS
23 Mars	E		Pop Cross - Barcelone	Nelle inscr./New entry
12/13 Avril	F		Course de côte du Col de Vence	Nelle date : 19/20 AVRIL
8 Juin	D		Alpen Bergpreis Berchtesgaden (Champ. d'Europe de la Montagne)	Annulé / Cancelled

.../...

15 Juin	D	Course de côte Jura Neumarkt	Annulée / Cancelled
21/22 Juin	A	Course de côte Rotenburg	Nelle date : 28/29 JUIN
28/29 Juin	G	Blackbush (DRG)	Erratum au Bulletin N° 90, Slalom Blackbush

R A L L Y E S

6/ 9 Mars	D	Rallye Stuttgart-Solitude-Charbonnières	Annulé / Cancelled
22/23 Mars	I	Rallye di Sicilia	Nelle date : 29/30 MARS
29/31 Mai	A	OEASC Rally (coeff. 2) (Championnat d'Europe des Rallyes)	Nelle date : 11/13 SEPTEMBRE
10/14 Sept.	A	Rallye Alpenfahrt (coeff. 4) (Championnat d'Europe des Rallyes)	Annulé / Cancelled
18/19 Oct.	F	Critérium Jean Behra	Nelle date : 12/13 AVRIL
